

# CATALOGUE DE FORMATIONS

| Date                | Durée                 | Tarif                                                      | Exécution                      |
|---------------------|-----------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| A convenir ensemble | De 2h00 à une journée | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel<br>Ou à distance |

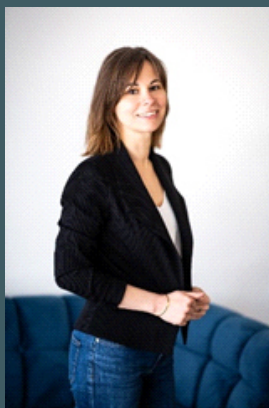
Des **formations « clés en main »** et personnalisées en **droit de la famille** :

- Successions
- Régimes matrimoniaux
- Libéralités entre vifs
- Fiscalité

## Une multitude de thèmes à aborder :

- Usufruit
- Testament
- Régimes matrimoniaux
- Indivision
- Dévolution successorale
- Mesures de protection juridiques
- Donation et donation-partage
- Adoption
- Action en retranchement
- Cantonnement
- Avantages matrimoniaux
- Rapport des libéralités
- Concubinage, PACS, mariage
- Liquidation de communauté et de succession
- Partage successoral
- Réduction des libéralités
- Droit du conjoint survivant
- Droit international privé
- Quasi-usufruit
- Structuration et transmission du patrimoine
- Quotité disponible ordinaire/spéciale entre époux

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois



Les formations sont créées et animées par Johanna MARIE, diplômée notaire, spécialisée en droit des successions, du patrimoine et de la famille.

Animée par un vif intérêt pour les liens familiaux et la transmission du patrimoine, c'est naturellement que je me suis orientée vers le droit de la famille dès mes premiers pas dans le Notariat.

Face à l'évolution et la densité de cette matière et forte d'une expérience de quinze années dans le Notariat, dont l'exercice de la profession en qualité de Notaire, j'interviens dans le cadre de formation et de mise à jour de connaissances nécessaires pour appréhender ce domaine. Je transmets des outils et des clés de compréhension qui permettent de l'aborder sous un nouvel angle.

Les formations proposées dans le présent catalogue peuvent être adaptées à vos besoins et votre niveau de compétence. N'hésitez pas à me contacter pour concevoir ensemble une formation personnalisée.

Les participants recommandent la formation suivie à hauteur de 97,26 % aux personnes travaillant dans le même domaine d'activités

Il résulte des enquêtes de satisfaction que la satisfaction moyenne des participants est de 9,43/10

# Les bases de la dévolution successorale

| Date                | Durée       | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|-------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 3 heures 30 | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (3 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| Vocation héréditaire | Ordre et degré      |
| Représentation       | Droits au logement  |
| Fente successorale   | Réserve héréditaire |

### Public concerné :

Tout professionnel exerçant une activité principale ou accessoire en droit de la famille, notamment les notaires, avocats, généalogistes, conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en assurance et leurs collaborateurs, débutants ou confirmés

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Établir la dévolution successorale d'une personne décédée en présence et en l'absence d'un conjoint survivant.
- \* Appliquer les règles civiles dans les dévolutions successorales légale et testamentaire.
- \* Comprendre les enjeux en présence d'un conjoint survivant.
- \* Déterminer les droits des parties en présence de libéralités à cause de mort.

## Programme

### Introduction

L'ouverture de la succession et la capacité pour succéder

### La dévolution successorale légale en présence d'un conjoint survivant

La vocation successorale du conjoint survivant  
Les droits spécifiques au conjoint survivant

### La dévolution successorale légale en l'absence de conjoint survivant

Les principes généraux  
Les correctifs : représentation et fente

### La dévolution successorale volontaire

Réserve héréditaire et quotité disponible ordinaire

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Les cas particuliers de la dévolution successorale

| Date                | Durée       | Tarif                                                      | Exécution                                                                 |
|---------------------|-------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 3 heures 30 | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (23 à 6 personnes) |

## Les thèmes abordés :

Adoption  
Droits de retours légaux  
Testament

Partenaire pacsé  
Concubin  
Comourants

Quotité disponible spéciale entre époux  
Succession vacante  
Succession en déshérence

## Public concerné :

Tout professionnel exerçant une activité principale ou accessoire en droit de la famille, notamment les notaires, avocats, généalogistes, conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en assurance et leurs collaborateurs débutants ou confirmés

## Prérequis :

Connaître les bases de la dévolution successorale

## Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ★ Appliquer les règles en présence d'un enfant adopté.
- ★ Etablir une dévolution successorale en présence d'un enfant adopté ; d'une succession anormale ; de comourants.
- ★ Déterminer les droits du conjoint survivant en présence de libéralités à son profit ; du partenaire pacsé ; du concubin.
- ★ Déterminer Vérifier les conditions de forme et de fond d'un testament et veiller à sa bonne application.

## Programme

- 🍃 **Le traitement de la succession de l'adopté**
  - L'enfant adopté plénièrement
  - L'enfant adopté simplement
- 🍃 **Les successions anormales**
  - Les trois droits de retour légaux
- 🍃 **Incidences des libéralités faites au profit du conjoint survivant**
  - Calcul des droits légaux
  - Quotité disponible spéciale entre époux
- 🍃 **La place du partenaire pacsé et du concubin**
- 🍃 **La théorie des comourants**
- 🍃 **La succession en présence d'un testament**
  - Rédaction, capacité, formes, contenu, saisine
  - Conséquences liquidatives
- 🍃 **Succession vacante et en déshérence**

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation, pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier..

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

## Le règlement d'une succession étape par étape

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 7 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

Dévolution successorale  
Actes notariés  
Option successorale

Saisine et envoi en possession  
Démarches administratives  
Fiscalité

### Public concerné :

Tout professionnel débutant dans le règlement d'une succession ou accompagnant des particuliers

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ★ Se poser les questions adéquates pour régler une succession efficacement.
- ★ Déterminer les enjeux dans une succession, les actes à régulariser et mettre en œuvre les règles adaptées.
- ★ Rédiger des actes simples de succession.
- ★ Mettre en place un processus adapté pour faciliter le règlement des successions.

## Programme

- ✎ Les parties et les tiers intervenant dans un dossier de succession
- ✎ L'appréhension de la succession
- ✎ L'option successorale
- ✎ Processus pour régler efficacement une succession
- ✎ Les actes notariés dans une succession
- ✎ Les droits de mutation à titre gratuit

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Les testaments

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 2 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                           |                         |                             |
|---------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Capacité pour tester      | Quotité disponible      | Saisine, délivrance de legs |
| Olographe et authentique  | Legs et légataires      | Envoi en possession         |
| Mystique et international | Exécuteur testamentaire | Caducité                    |

### Public concerné :

Collaborateurs de notaires et avocats  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Experts-comptables et conseillers en gestion de patrimoine

### Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Rédiger un testament en tenant comptes des conditions et conséquences.
- \* Poser les questions adéquates à la bonne rédaction d'un testament.
- \* Vérifier les conditions de forme et de fond d'un testament et veiller à sa bonne application.

## Programme

- ✦ La capacité pour rédiger un testament
- ✦ Les formes de testament
- ✦ Le contenu du testament
- ✦ L'exécution du testament, attribution et modalités de la saisine des légataires
- ✦ L'anéantissement du testament
- ✦ Les conséquences liquidatives

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Les bases de la liquidation des successions

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                    |                            |                  |
|--------------------|----------------------------|------------------|
| Masse de calcul    | Imputation des libéralités | Masse à partager |
| Réunion fictive    | Rapport des libéralités    | Fiscalité        |
| Quotité disponible | Indemnité de réduction     |                  |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Conseillers en gestion de patrimoine

### Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et libéralités

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Établir la masse de calcul et la masse à partager.
- \* Liquider une succession en appliquant les techniques liquidatives jusqu'au partage.
- \* Déterminer les droits des parties en présence d'un testament et en l'absence d'un conjoint gratifié.

## Programme

- ✎ La formation de la masse de calcul de l'article 922 du Code civil
- ✎ La masse à partager
- ✎ L'imputation des libéralités
- ✎ La fiscalité de l'acte
- ✎ Détermination des libéralités rapportables et/ou réductibles

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Liquidation civile des successions complexes

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

## Les thèmes abordés :

Donation-partage inégalitaire  
Renonciation  
Présomptions

Combinaison des quotités  
disponible ordinaire et spéciale  
entre époux

Action en retranchement  
Cantonnement

## Public concerné :

Notaires, avocats, et leurs collaborateurs  
Conseillers en gestion de patrimoine

## Prérequis :

Pratiquer couramment les liquidations de successions

## Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Établir les masses de calcul et de partage en présence de libéralités complexes.
- \* Liquider une succession en appliquant les techniques liquidatives jusqu'au partage.
- \* Combiner les quotités disponibles ordinaire et spéciale entre époux.
- \* Déterminer les droits des parties en présence d'un conjoint gratifié.

## Programme

- ✎ Les cas particuliers de la masse de calcul de l'article 922 du Code civil
- ✎ La liquidation en présence d'un avantage matrimonial
- ✎ Le concours de la quotité disponible ordinaire et de la quotité spéciale entre époux
- ✎ Le cantonnement

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Liquidation de succession en présence d'un conjoint

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                                |                      |                           |
|--------------------------------|----------------------|---------------------------|
| Date et effets des libéralités | Masse de calcul      | Combinaison des quotités  |
| Avantage matrimonial           | Masse d'exercice     | disponibles ordinaires et |
| Action en retranchement        | Donation entre époux | spéciale entre époux      |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Conseillers en gestion de patrimoine

### Prérequis :

Pratiquer régulièrement des liquidations de succession

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ★ Comprendre les enjeux en présence d'un conjoint survivant.
- ★ Déterminer les droits du conjoint survivant en présence de libéralités et avantages matrimoniaux à son profit.
- ★ Liquider une succession en combinant les quotités disponibles ordinaire et spéciale entre époux.

## Programme

- 📖 Détermination des droits légaux du conjoint survivant
- 📖 Les droits du conjoint survivant et la quotité disponible spéciale entre époux
- 📖 Le conjoint survivant gratifié entre vifs ou à cause de mort
- 📖 La liquidation de la succession en présence d'un avantage matrimonial

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# La déclaration de succession

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                       |                         |                                   |
|-----------------------|-------------------------|-----------------------------------|
| Forfait mobilier      | Reprises et récompenses | Evaluation des biens successoraux |
| Passif déductible     | Présomptions fiscales   | Rappel fiscal                     |
| Donation et testament | Liquidation des droits  | Assurance-vie                     |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine et experts-comptables

### Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Établir une déclaration de succession.
- \* Cerner les difficultés suscitées par des cas particuliers..
- \* Mettre en œuvre les mécanismes complexes.
- \* Appliquer les règles fiscales à la liquidation des droits de succession.
- \* Acquérir les réflexes et sécuriser la liquidation en présence d'un élément d'extranéité.

## Programme

### **L'établissement de la déclaration de succession**

La liquidation des reprises et récompenses  
Détermination de l'actif de succession et du passif déductible  
Le calcul du forfait mobilier  
Le traitement des libéralités entre vifs ou à cause de mort

### **La fiscalité des successions**

Evaluation des biens successoraux  
Les présomptions fiscales  
Les dons non déclarés  
Les biens soumis au droit de retour  
Le logement de la famille  
Les biens exonérés  
La liquidation des droits  
La fiscalité de l'assurance-vie

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### **Avant la formation**

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### **Pendant la formation**

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### **En fin de formation**

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### **A l'issue de la formation**

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

## Les avantages matrimoniaux

| Date                | Durée       | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|-------------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 3 heures 30 | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                        |                         |
|------------------------|-------------------------|
| Conjoint survivant     | Action en retranchement |
| Avantages matrimoniaux | Divorce                 |
| Liquidation            | Successions             |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Conseillers en gestion de patrimoine

### Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Différencier les différents avantages matrimoniaux
- \* Informer les clients des conséquences juridiques civiles et fiscales
- \* Liquider une succession en présence d'un avantage matrimonial

## Programme

🍃 **Notion et régime juridique des avantages matrimoniaux**

🍃 **Liquidation en présence d'un avantage matrimonial**

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Le traitement civil et fiscal de l'assurance-vie

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 3 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

## Les thèmes abordés :

|                                |                              |
|--------------------------------|------------------------------|
| Clause bénéficiaire            | Testament                    |
| Primes manifestement exagérées | Contrat dénoué et non dénoué |
| Régimes matrimoniaux           | Taxation                     |

## Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine, experts-comptables et conseillers en assurance

## Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

## Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Tenir compte des contrats d'assurance-vie lors de la liquidation des successions
- \* Cerner les difficultés liquidatives suscitées par l'assurance-vie
- \* Informer les clients sur les différents contrats, leurs conséquences civiles et fiscales

## Programme

### 🦋 Le contrat d'assurance-vie sur le plan civil

Notions et régime juridique  
Les clauses bénéficiaires et la désignation testamentaire  
Les primes manifestement excessives  
L'assurance-vie et les conjugalités

### 🦋 Le contrat d'assurance-vie sur le plan fiscal

Les régimes fiscaux  
La double liquidation

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation, pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

## Droit international privé : La loi applicable aux successions à partir du 17 août 2015

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 2 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                      |                    |                                    |
|----------------------|--------------------|------------------------------------|
| Element d'extranéité | Professio juris    | Compétence juridictionnelle        |
| Règlement européen   | Renvoi             | Certificat successoral européen    |
| Conflit de lois      | Désignation de loi | Droit de prélèvement compensatoire |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine et experts-comptables

### Prérequis :

Connaissance de base en droit des successions (aspects civils)

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Déterminer la loi applicable à la succession en présence d'un élément d'extranéité
- \* Se poser les questions adéquates en amont pour sécuriser le règlement de la succession
- \* Mettre en application les règles de droit international privé en matière successorale

## Programme

### **Le champ d'application du règlement européen**

Spatial, matériel et temporel

### **Les règles de conflit de lois**

La dévolution légale  
La dévolution volontaire

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### **Avant la formation**

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### **Pendant la formation**

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### **En fin de formation**

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### **A l'issue de la formation**

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Les différentes conjugalités

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

## Les thèmes abordés :

Concubinage

PACS

Mariage

Régime primaire

Communauté

Séparation de biens

Participation aux acquêts

Récompenses

Créances entre époux

## Public concerné :

Tout professionnel exerçant une activité principale ou accessoire en droit de la famille, notamment les notaires, avocats, généalogistes, conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en assurance et leurs collaborateurs débutants ou confirmés

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

## Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Différencier les clients sur les différents modes de conjugalité
- \* Poser les questions adéquates pour cerner les enjeux et orienter vers la conjugalité adaptée
- \* Répondre aux interrogations relatives aux différentes conjugalités

## Programme

### 🍃 Le concubinage

Les rapports juridiques en l'absence de « régime primaire impératif »  
Les actes juridiques dans le concubinage

### 🍃 Le mariage

Le régime primaire impératif  
Les régimes matrimoniaux

### 🍃 Le pacte civil de solidarité

Formation, « régime primaire » et les différents régimes

### 🍃 La dissolution de l'union

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier..

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Le fonctionnement des régimes matrimoniaux

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

Régime primaire

Communauté

Séparation de biens

Participation aux acquêts

Récompenses

Créances entre époux

Contrat de mariage

Changement de régime matrimonial

Actif, passif, gestion

### Public concerné :

Tout professionnel exerçant une activité principale ou accessoire en droit de la famille, notamment les notaires, avocats, généalogistes, conseillers en gestion de patrimoine, conseillers en assurance et leurs collaborateurs, débutants ou confirmés

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Différencier les régimes matrimoniaux
- \* Mettre en application les règles du régime primaire impératif et de chaque régime matrimonial

## Programme

### 🍃 Le régime primaire impératif

### 🍃 Les régimes matrimoniaux

Le choix et l'organisation du régime matrimonial  
Le régime légal de la communauté de biens réduites aux acquêts  
Les régimes conventionnels

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations  
interactives et  
échanges participatifs



Remise d'un support  
pédagogique pratique  
pour mieux vous  
accompagner



Mise en situation pratique  
et exercices collaboratifs  
pour apprendre et s'exercer  
de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### 🕒 Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### 🕒 Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### 🕒 En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### 🕒 A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra) ou dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter).

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Liquidation et partage de communauté

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                                |                      |             |
|--------------------------------|----------------------|-------------|
| Acquêts                        | Créances entre époux | Divorce     |
| Passif provisoire et définitif | Masse à partager     | Successions |
| Reprises et récompenses        | Biens propres        | Fiscalité   |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Conseillers en gestion de patrimoine

### Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Liquider une communauté et procéder au partage
- \* Établir les masses active et passive de communauté
- \* Calculer les récompenses et créances entre époux

## Programme

### 🍃 La dissolution de la communauté

### 🍃 Les reprises

### 🍃 Les récompenses

Notion et régime juridique  
Calcul des récompenses

### 🍃 Les créances entre époux

Notion et régime juridique  
Calcul des créances

### 🍃 Le partage de la communauté

### 🍃 La fiscalité de la dissolution de l'union

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations  
interactives et  
échanges participatifs



Remise d'un support  
pédagogique pratique  
pour mieux vous  
accompagner



Mise en situation pratique  
et exercices collaboratifs  
pour apprendre et s'exercer  
de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

## Les régimes matrimoniaux en droit international privé

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 2 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                       |                       |
|-----------------------|-----------------------|
| Convention de la Haye | Choix de loi          |
| Règlement européen    | Changement de loi     |
| Loi applicable        | Elements d'extranéité |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine et experts-comptables

### Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Déterminer la loi applicable au régime matrimonial des époux
- \* Anticiper les difficultés pouvant apparaître et proposer une solution adaptée

## Programme

- 🍃 **Changement de la loi applicable en cours de mariage**
- 🍃 **La loi applicable au moment du mariage**
- 🍃 **Les époux mariés avant le 1<sup>er</sup> septembre 1992**
- 🍃 **Les époux mariés entre le 1<sup>er</sup> septembre 1992 et le 28 janvier 2019**
- 🍃 **Les époux mariés après le 28 janvier 2019**

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

## Les donations simples

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                                 |                                        |
|---------------------------------|----------------------------------------|
| Avancement de part successorale | Usufruit, réversion d'usufruit         |
| Hors part successorale          | Graduelle, résiduelle                  |
| Anticipation successorale       | Facultative, substitutive, alternative |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine et experts-comptables

### Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Adapter les clauses de la donation à chaque situation
- \* Anticiper les conséquences d'une donation sur la succession du disposant
- \* Liquider les droits de mutation à titre gratuit

## Programme

### 🍃 La formation des donations

### 🍃 Le régime des donations

### 🍃 Donation et usufruit

### 🍃 Les clauses contenues dans les actes de donation

Caractéristiques et conséquences lors de l'ouverture de la succession du disposant  
Droit de retour  
Charges et conditions  
Rapport en cas de renonciation  
Clauses particulières

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

## De la donation-partage simple à la donation-partage complexe

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 6 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

### Les thèmes abordés :

|                               |                       |                           |
|-------------------------------|-----------------------|---------------------------|
| Donation-partage inégalitaire | Graduelle, résiduelle | Masse des biens donnés et |
| Aspects civils et fiscaux     | Transgénérationnelle  | à partager                |
| Biens divis/indivis           | Partage pur et simple | Règlement successoral     |

### Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine et experts-comptables

### Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

### Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Cerner et anticiper les effets liquidatifs des donations-partages lors de la succession du disposant
- \* Tenir compte des particularités immédiates de la donation-partage
- \* Mesurer les conséquences d'une donation-partage inégalitaire
- \* Liquider les droits de mutation à titre gratuit en présence ou non d'un partage pur et simple

## Programme

### 🌿 La donation-partage simple

Incorporation de biens antérieurement donnés  
Composition de la masse à partager  
Constitution des lots  
Partage

### 🌿 La donation-partage conjonctive

### 🌿 La donation-partage cumulative

### 🌿 Les donation-partages transgénérationnelles

### 🌿 Les clauses rédactionnelles

Évaluation des biens  
Anticiper les effets du droit de retour  
Donation-partage et usufruit

### 🌿 La fiscalité des donations-partages

*Programme susceptible de modifications*

## Les plus



Animations  
interactives et  
échanges participatifs



Remise d'un support  
pédagogique pratique  
pour mieux vous  
accompagner



Mise en situation pratique  
et exercices collaboratifs  
pour apprendre et s'exercer  
de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# La fiscalité des mutations à titre gratuit

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 3 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

## Les thèmes abordés :

|                       |                          |                                   |
|-----------------------|--------------------------|-----------------------------------|
| Présomptions fiscales | Assurance-vie            | Intérêts de retard et majorations |
| Cas particuliers      | Fiscalité internationale | Prescriptions                     |
| Rappel fiscal         | Modalités de paiement    | Partage pur et simple             |

## Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine et experts-comptables

## Prérequis :

Connaître les notions de base en droit de la famille et droit civil

## Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Appliquer les règles fiscales des mutations à titre gratuit
- \* Anticiper les conséquences liquidatives

## Programme

### 🍃 Les présomptions fiscales

### 🍃 L'évaluation des biens soumis à mutation à titre gratuit

Principes

Le logement de la famille

Le forfait mobilier

Les biens exonérés

Le pacte tontinier

Le legs résiduel et graduel

Les biens soumis au droit de retour

### 🍃 La liquidation des droits

### 🍃 La fiscalité de l'assurance-vie

### 🍃 La fiscalité internationale

### 🍃 Le paiement des droits de mutation à titre gratuit

Les modalités de paiement et conséquences

Les intérêts de retard et majorations

Les prescriptions fiscales

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**

# Les mesures de protection juridiques et facultatives

| Date                | Durée    | Tarif                                                      | Exécution                                                                |
|---------------------|----------|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| A convenir ensemble | 3 heures | Tarif adapté selon le nombre et le profil des participants | En présentiel ou à distance<br>Individuel ou collectif (2 à 6 personnes) |

## Les thèmes abordés :

|                     |                           |
|---------------------|---------------------------|
| Droit des personnes | Mariage                   |
| Protection          | Anticipation successorale |
| Mineurs, majeurs    | Acte notarié              |

## Public concerné :

Notaires, avocats et leurs collaborateurs  
Généalogistes, chercheurs et régisseurs travaillant dans un cabinet de généalogiste  
Conseillers en gestion de patrimoine et experts-comptables  
Tout professionnel accompagnant des particuliers

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

## Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- \* Différencier les différentes mesures de protection
- \* Poser les questions adéquates à la mise en œuvre de la mesure de protection adaptée
- \* Recourir aux mesures de protection facultative et rédiger le mandat
- \* Vérifier les pouvoirs des parties

## Programme

### Les mesures de protection juridique des personnes mineures

Le mineur émancipé  
L'administration légale  
La tutelle

### Les mesures de protection juridiques des personnes majeures

Sauvegarde de justice  
Curatelle  
Tutelle

### Les mesures de protection dans le mariage

### Les mesures de protection facultative

Le mandat de protection future  
L'habilitation familiale  
Le mandat à effet posthume

*Programme susceptible de modifications*

### Les plus



Animations interactives et échanges participatifs



Remise d'un support pédagogique pratique pour mieux vous accompagner



Mise en situation pratique et exercices collaboratifs pour apprendre et s'exercer de manière ludique

## Déroulement de la formation et moyens d'encadrement

### ⌚ Avant la formation

Audit téléphonique entre l'organisme de formation et le pilote de la formation pour déterminer les besoins des participants et établir la meilleure approche pédagogique.

### ⌚ Pendant la formation

Accueil des participants.  
Présentation du programme, liste des attentes des participants, des points à aborder et des objectifs visés par la formation.  
Apports théoriques et pratiques, échanges et partages de réflexions.

### ⌚ En fin de formation

Bilan de la journée pour s'assurer que les points abordés ont été assimilés. Reprise éventuelle de sujets non compris.

### ⌚ A l'issue de la formation

Questionnaire de satisfaction adressé aux participants pour évaluer leur satisfaction tant sur les conditions de déroulement que sur le contenu de la formation.

# Les modalités de formation

## Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Type de formation : inter, intra ou individuelle

Les méthodes pédagogiques sont à la fois informatives et interactives. Elles permettent, notamment via une approche pragmatique et des exercices collaboratifs, de susciter l'engagement des participants et de favoriser les échanges.

La formation est étayée par des apports théoriques, des études de cas pratiques, des mises en situation professionnelles, des questions/réponses.

Le formateur évaluera les acquis en utilisant des exercices à la fin de chaque séquence pédagogique, type résolution de cas pratiques, questions à choix multiples, 'questions challenge', grille d'analyse...

Un support de formation sera remis à chaque participant le jour de la formation ou mis à sa disposition préalablement à la formation de manière dématérialisée.

## Modalités techniques :

Pour les formations en présentiel : salle de formation adaptée au nombre de participants et équipée d'un tableau de conférence et vidéoprojecteur permettant la projection d'un support de présentation.

Pour les formations à distance : un lien de connexion au logiciel de visioconférence sera envoyé au plus tard la veille de la formation.

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

Émargement par les participants et l'intervenant.

Évaluation à l'issue de la formation : un questionnaire de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque participant pour mesurer la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation.

## Modalités et délais d'accès :

Une proposition tarifaire sera adressée dans les 72 heures de l'audit téléphonique (échange d'informations préliminaires).

Signature d'une convention de formation à l'issue de l'acceptation du devis.

Le délai d'accès entre la convention de formation signée par les parties et le début de la formation est en moyenne de 1 mois en fonction du financement demandé.

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

La formation aura lieu dans les locaux de l'entreprise (formation intra), dans des locaux mis à disposition par l'organisme de formation (formation inter) ou par visio-conférence.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et tout sera mis en œuvre pour accueillir dans les conditions optimales les personnes en situation de handicap. Contactez-nous pour tout besoin particulier.

Mis à jour le 10 décembre 2024 et actualisé tous les 3 mois

## Me contacter

06.26.28.43.03

[jm@successionpatrimoine.com](mailto:jm@successionpatrimoine.com)



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Organisme de formation engagé dans une démarche de qualité approuvée. **Les prestations de formation peuvent être prises en charge en partie ou en totalité par des fonds publics ou mutualisés.**